



Compte Rendu réunion ETR et réunion régionale Natation Artistique – jeudi 28 août 2025 en visio ZOOM

Présentes :

Bénédicte COMPOIS, Présidente Ligue de Bretagne de Natation.

Christèle RANC (Rennes), **Sandy VIGNETTE** (St Brieuc), **Elina LEMICHEL DU ROY** (Vannes), membres ETR.
Morgane ADAM entraîneur du CAF.

Jessica FITAMANT (Brest), **Marine DANIEL** (Concarneau), **Axelle GOURIO** (Lannion), **Laura LOAS** (Morlaix),
Irina GERIN (Vannes), **Anaïg DUTERTRE** (Brest), **Jeremy Kologrecki** (Pont l'Abbé).

Excusées : **Mme Carole DUVAL** (Vannes).

Annexes :

Annexe 1 : Calendrier régional, IRNO & National Natation Artistique saison 2025-2026.

Annexe 2 : Listing des correspondants & entraîneurs des clubs bretons saison 2025-2026.

Annexe 3 : Règlements MASTERS 2026.

La réunion a débuté par la présentation de chacun des membres présents, puis l'ordre du jour a été suivi.

1) REPRISE D'ACTIVITE DES CLUBS 25-26.

Brest : reprise le 16/09.

Concarneau : reprise le 08/09 et le 15/09 pour les Avenirs.

Lannion : reprise le 10/09.

Morlaix : reprise le 17/09.

Pont L'Abbé : reprise le 08/09.

Rennes : reprise le 10/09.

Saint Brieuc & CAF : reprise le lundi 25/08 (CAF et Juniors), 02/09 (Avenirs), 16/09 (Loisirs).

Vannes : Reprise le 10/09.

2) REGLEMENTS SPORTIF 2025-2026.

- Le règlement sportif a été envoyé par la fédé le 12 août et diffusé à l'ensemble des clubs
- Au jour de la visio, tous les entraîneurs n'ont pas encore pris connaissance de ce nouveau règlement. Toutefois, quelques questionnements de Sandy et Morgane, chacune ayant relevé plusieurs points à éclaircir dans ce document.
- Le règlement MASTERS (également en annexe), a été diffusé par Christèle sur le WhatsApp des correspondants/entraîneurs.

3) CALENDRIER SPORTIF REGIONAL & + 2025-2026.

- Le calendrier sportif régional, IRGO, National, saison 2025-2026 est en annexe.
- Les lieux ont été répartis. Pour les dates régionales, les différents clubs font leurs demandes à leurs municipalités, collectivités respectives. Le calendrier régional sera validé lorsque toutes les réponses seront reçues, (annexe 2). A ce jour, réponses positives de Lannion, Rennes, St Brieuc et Vannes.
- Les fiches techniques régionales seront faites après validation des lieux et seront diffusées fin octobre.

- Les fiches techniques IRGO vont être retravaillées et seront diffusées par l'IRGO dès validation (date non communiquée).

4) **POUSSINES 2025-2026.**

- La catégorie Poussines regroupera cette saison les nageuses nées en 2017 et après.
- Comme la saison passée, la compétition Poussines aura lieu sur la même journée que les « Avenirs », volonté de regrouper les plus jeunes bretonnes sur la même journée.
- Les clubs pourront proposer un collectif de 2 à 10 nageuses, titulaire du Savoir Nager en Sécurité.
- Sur Extranat seront saisis les noms des nageurs soit en duo (+ une remplaçante), soit en équipe (+ deux remplaçantes) ce qui permettra aux clubs de faire nager un collectif de 2 à 10 nageurs selon leurs effectifs respectifs.
- **Rappel des deux épreuves :**
 - une épreuve dite « imposée » par l'exécution de 2 figures :
Une montée de Ballet Leg (jambe au choix) et une prise de carpé avant, privilégier la lenteur tout en maîtrisant l'exécution.
 - une épreuve de ballet (2 à 10 nageuses) dont la durée sera d'1min30 (+ ou – 15 secondes),
5 critères seront à respecter :
 - 1 - se déplacer sur une longueur (25m).
 - 2 - réaliser un « jeté » de Ballet Leg (jambe D ou jambe G).
 - 3 - réaliser une poussée rétropédalage.
 - 4 - réaliser un périlleux arrière groupé.
 - 5 - réaliser un passage en battement costal.

5) **COLLECTIF AVENIRS (Breizh CA) 2025-2026.**

- Niveau d'accession de cette action : **niveau synchro Découverte validé sur la saison n-1 et participation à une compétition régionale FINA ou Challenge.**
- Cette action permet également une formation continue aux entraîneurs.
- Morgane a mis à jour la plaquette, et se charge de recenser le listing des nageuses et des entraîneurs qui s'inscriront.
- Ce collectif Avenirs regroupera cette année les nageuses nées en 2014 et après.
- Les 2 journées prévues sont planifiées les dimanches 09 novembre 2025 et 29 mars 2026 à St Brieuc.

6) **SYNCHRONAT 2025-2026.**

Comme la saison passée, 4 compétitions sont planifiées et les 4 dates seront destinées aux 3 niveaux du Synchronat.

7) **MASTERS.**

- La rencontre régionale est prévue le 1^{er} mars à Concarneau.
- Les clubs souhaitant s'orienter vers la compétition nationale des 19, 20 & 21 juin à Caen, pourront se faire connaître auprès de l'ETR afin que cette année soit recensé le nombre de participants Masters et les épreuves ciblées.
- Un projet de stage estival 2026 est à l'étude pour ce public, en appui de la Ligue.

8) POSITIONNEMENT DES AIDES JUGES ARBITRES & BINOMES INFORMATIQUES.

- La Bretagne sera mise en binôme **sur 2 compétitions IRGO.**
- **Au vu du calendrier, les N2 Juniors 21/22 mars 2026 auront lieu à Saint Brieuc :** prévoir une seconde personne en plus d'Alice B. pour l'informatique durant le w-e.
- A ce jour, aucune démarche des responsables IRGO pour programmer l'autre compétition/2ème date. Le 18/09, Elina a envoyé un courriel afin de proposer les N2 Challenge pour 2^{ème} date, réponse de l'IRGO « **Nous prenons note de ta demande et ferons notre possible pour l'honorer** ».
- Rappel, les clubs engagés sur une compétition doivent engager des personnes pour aider tout au long de la compétition : **chronométrage, délégué nageuses, aide secrétariat, ...**

9) SEMINAIRES DES REFERENTS REGIONAUX A PARIS.

Prévu le vendredi 10/10/25 à Paris. Elina ne peut pas se libérer, Sandy ne peut pas se rendre à Paris, donc demande à Nathalie Lavoux pour organiser une visio. Finalement, ce sera mis en place et Sandy se rendra disponible pour la suivre (11h00 à 18h00).

10) COLLOQUE A L'INSEP.

Prévu les 11 & 12 octobre à l'INSEP Paris, le mail et la PJ ont été diffusés aux clubs bretons. Anaïg (et Océane de Brest), Christèle, Morgane devraient y participer. Réponses négatives pour Axelle, Elina, Laura, Marine, Sandy V.

11) LISTING DES CORRESPONDANDS CLUBS.

Le listing a été mis à jour et est en annexe de ce document.

12) FORMATION/RECYCLAGE DES OFFICIELS.

- A ce jour, pas d'information sur les formations ou recyclages proposés par l'IRGO. Pourtant, souhait de formation de contrôleur de synchronisation. Morgane souhait se former à l'officiel A.
- La formation régionale d'officiels sera planifiée courant octobre (membres ETR en visio le lundi 13/10). Lorsque la date sera fixée, celle-ci aura lieu à Rennes (piscine de Bréquigny), les précisions seront apportées par Christèle ultérieurement.
- Pour qu'une démarche de prise en charge soit demandée auprès de l'ERFAN Bretagne, il faudrait que les stagiaires soit des salariés des clubs (& au minimum 6). La formation des officiels est donc à la charge des clubs.
- A ce jour, faire référence à la circulaire des officiels envoyée sur la saison dernière.

13) DIVERS.

- **Le « Savoir Nager en Sécurité »** reste obligatoire pour les nageuses nées 2017 et après, reste préconisé pour les autres jeunes nageuses pour respecter le côté sécuritaire.
- **STAGES IRGO ETE 2025.**
Du 07 au 11 juillet, stage « Perfectionnement » au CREPS de Poitiers, environ 30 nageuses présentes dont 12 de St Brieuc et 2 de Vannes.
Du 19 au 25 août, stage « Solène LUSSEAU » au CREPS de Poitiers, environ 36 nageuses présentes dont 2 de Vannes.

- **Les tarifs des engagements** restent inchangés pour cette saison 25-26.
- Les présences et le temps passé sur le **poste informatique durant les compétitions Inter et N2** seront recensés. Ce poste étant obligatoire, la prise en charge financière de la ou des 2 personnes, ne sera pas à la charge des clubs.
- **Stage « Portés »** avec Jean-Luc Voyeux, à Saint Briec. Dates prévues le vendredi 24/10 en fin de journée et les 25 & 26 octobre. sur début 2025. Prise en charge par l'ERFAN si minimum 6 salariés des clubs et seulement pour les salariés. Les autres personnes (cadres bénévoles ou aides entraîneurs) peuvent y participer mais seront à la charge de leur club d'appartenance.
- **Les actions départementales** dans le « 29 », et entre le « 35 » et le « 56 » n'ont pas pu se faire la saison dernière, sauf dans le « 22 » dans le cadre de la Team 22 sur 2 soirées. Ce genre de rassemblement/action est difficile à mettre en place à l'échelle départementale.
- **Les budgets** (exemples LIGUE - ERFAN) se font sur une année civile.
- **Prochaine réunion ETR en visio pour les 4 membres ETR et Morgane :**
Lundi 13/10/25 à 10h00. Le lien Zoom sera envoyé prochainement.

Début réunion à 18h30, fin à 21h15.

Compte Rendu finalisé le 28 septembre 2025, rédigé par :
Elina LDR., responsable ETR.

REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN DES MAÎTRES NATATION ARTISTIQUE CAEN DU 19, 20, et 21 JUIN 2026

Les objectifs du programme **des Maîtres Français** sont de promouvoir la pratique sportive dans la compétition, la convivialité, le fair-play et le respect d'autrui à travers les cinq disciplines de la Fédération Française de Natation, et plus particulièrement notre discipline, la Natation Artistique.

Ces règlements sont ainsi déclinés pour toutes nos compétitions sur le territoire français : nos Championnats de France, nos Championnats Interligues et Ligues

Il s'adresse aux sportifs ayant au minimum 25 ans, l'âge pris en compte est celui au **31 décembre de l'année de la compétition**.

REGLES GENERALES DES MAÎTRES

Les compétitrices et les compétiteurs (*plus loin nommés seulement, par simplicité, « les compétitrices », tout comme « les nageuses » ou « les coéquipières »*) doivent être conscients de la nécessité d'être bien préparés et médicalement aptes avant de participer à des compétitions Maîtres. Ils assument l'entière responsabilité des risques inclus dans la compétition dans ces compétitions.

- **Solos** : 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80 ans et plus.
- **Duos et Duos Mixtes** : 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80 ans et plus.
Le groupe d'âge se calcule par la moyenne d'âge des nageuses (rs).
- **Equipes** : 25-34, 35-49, 50-64 et 65 ans et plus, avec l'âge déterminé par la moyenne d'âge des compétitrices.
- **Ballets Combinés** : 25-39, 40- 64, 65 ans et plus, avec l'âge déterminé par la moyenne d'âge des participants.

Pour les duos, les équipes techniques, les équipes libres et les combinés, la moyenne d'âge des compétitrices doit être définie en additionnant les âges des compétitrices présentes, divisée par le nombre de nageuses, n'englobant pas les remplaçantes et en enlevant toute fraction ou décimale finales. (*Exemple : si la moyenne d'âge d'une équipe est 49,833, elle nagera dans le groupe d'âge 35-49*).

ORGANISATION DE LA COMPETITION

Le programme :

- L'ordre est aléatoire et peut mixer les catégories (en technique ou/et en libre) à condition de respecter et d'énoncer les groupes d'âge.
- (Exemple : passage 25-29 ans avec les 30-39 et 40-49 ans... 50-59 ans 60-69 ans avec les 70 et plus, etc.)

Le tirage au sort :

- Il est organisé une semaine avant le début de la compétition et sera diffusé sur la page WhatsApp dédiée aux Championnats de France.

CONTENU DE LA COMPETITION

Le programme des Championnats de France est constitué de Ballets Techniques, de Ballets Libres et de Ballets Combinés.

Les compétitrices en Duo, Duo Mixte, Equipe et Combiné doivent représenter **le même club**.

Ballets Techniques :

- Les Ballets techniques comportent des Solos, des Duos, des Duos Mixtes, des Equipes
- Les Ballets techniques doivent inclure tous les éléments exigés.
- Le choix de la musique en Ballet technique est libre.

Ballets Libres :

- Les Ballets Libres comportent des Solos, des Duos, des Duos Mixtes, des Equipes et des Combinés.
- Il n'y a pas de restriction dans le choix de la musique, du contenu ou de la chorégraphie.
- Les équipes sont constituées d'au moins 4 nageuses et de 8 nageuses au maximum (*plus 2 remplaçantes*).
- Le Combiné comprend au moins 4 nageuses et 10 nageuses au maximum (*plus 2 remplaçantes*)

ATTENTION NOUVEAU REGLEMENT !

- Pour les solos, duos et duos mixtes : **Il n'est plus obligatoire de nager les 2 épreuves (technique et libre)**. Il y aura 2 classements distincts.
- Chaque athlète, titulaire ou remplaçante, ne pourra se présenter **qu'à 5 épreuves maximum** (solo tech, solo libre, duo tech, duo libre, ballet tech, ballet libre ou combo). L
- Considérant qu'il est impossible de nager les 2 mêmes épreuves dans des catégories différentes (ex : nager dans 2 combos en catégorie 25-39 ans et dans la catégorie 40-65 ans). Toutefois possible de nager en duo tech dans une catégorie et dans une autre en duo libre.

Rappel :

- Les équipes techniques, les équipes libres et le combo font partie d'un bloc **de 3 épreuves distinctes**, avec des classements séparés.
Chaque nageuse ne peut nager que dans **2 épreuves sur les 3 citées**, (remplaçantes comprises).
- Les nageuses inscrites comme remplaçantes doivent prendre la place de leurs coéquipières en cas de problème. Si cela n'est pas possible, le ballet n'est pas classé.

LIMITE DE TEMPS

Tous les temps cités ci-dessous sont des temps maximums. Aucune tolérance ne sera acceptée.

La limite de temps, pour tous les ballets techniques et libres, inclut les 10 secondes pour les mouvements de la plage.

Il n'y a aucune limite de temps minimum.

- Solos Techniques : **2 minutes 0 seconde**
- Solos Libres : **2 minutes 15 secondes**
- Duos Techniques : **2 minutes 20 secondes**
- Duos Libres : **2 minutes 45 secondes**
- Duos Techniques Mixtes : **2 minutes 20 secondes**
- Duos Libres Mixtes : **2 minutes 45 secondes**
- Equipes Techniques : **2 minutes 50 secondes**
- Equipes Libres : **3 minutes 30 secondes**
- Libres Combinés : **3 minutes 30 secondes**

Pour tous les ballets, le chronomètre commence par le franchissement de la première nageuse du point de départ désigné par le Juge Arbitre, jusqu'à ce que la dernière compétitrice soit en position stationnaire (hors de l'eau ou dans l'eau).

Cela ne doit pas excéder au total 30 secondes.

ELEMENTS TECHNIQUES OBLIGATOIRES

En solo, en duo et en équipe :

- Tous les éléments techniques peuvent être exécutés **dans l'axe de votre choix et sans ordre obligatoire.**
- **Un document « Carte des éléments »** doit être rempli avant la compétition pour mentionner l'ordre choisi, ce qui permet aux juges de se repérer plus facilement lors de la notation. Il peut être corrigé (si besoin). La veille pour les épreuves du matin et le matin pour celles de l'après-midi et du soir.

SOLO TECHNIQUE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Les éléments de 1 à 5 peuvent être **nagés dans le désordre.**

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

1. QUEUE DE POISSON –

D'une **Position Horizontale Ventrale**, une **Position Carpée Avant** est réalisée ; une jambe est levée en **Position Queue de Poisson**, la seconde jambe est montée en **Position Verticale**. (*La fin est libre*).

2. POSITION GRAND ECART

Suivie par une sortie promenade avant ou promenade arrière complète (*attention bien terminer en position dorsale ou ventrale*).

3. VRILLE DE 180°

A partir d'une Position Verticale Jambe pliée, **une Vrille de 180° est exécutée jusqu'à ce que les jambes soient rassemblées au niveau des chevilles, suivie d'une immersion des pieds.**

4. COMBINAISON DE BALLET LEG EN DEPLACEMENT

En commençant en **Position Horizontale Dorsale** inclure **au moins 2 des 4 positions suivantes :**

- Voilier droit par la tête ou Voilier gauche par la tête,
- Ballet Leg gauche ou Ballet leg droit,
- Position Flamenco gauche, Position Flamenco droit,
- Double Ballet Leg.

5. BARRACUDA JAMBE PLIEE

D'une **Position Carpée Arrière** avec les jambes perpendiculaires et les orteils juste au-dessous de la surface, une Poussée est exécutée tandis qu'une jambe glisse le long de l'autre jambe tendue pour prendre une **Position Verticale Jambe Pliée**. Une descente verticale est exécutée en Position Verticale Jambe Pliée dans le même rythme que la Poussée. (*Terminer sa verticale sous l'eau*).

6. DEUX FORMES DE PROPULSION

Elles doivent inclure du rétropédalage de côté et/ou avant (les bras sont optionnels).

DUO TECHNIQUE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

Pour les duos, les éléments 1 à 6 sont identiques à ceux du solo.

Les éléments de 1 à 5 peuvent être nagés dans le désordre.

Les éléments 6 et 7 peuvent être incorporés à n'importe quel moment du programme.

7. ACTION EN CONNEXION - Les nageuses sont connectées (contact) de manière à exécuter ce qui suit :

- Une figure connectée ou une flottaison connectée ou un mouvement de bras connecté.
- Les actions doivent être exécutées de manière simultanée. Une action en « miroir » est permise.
- Les empilés, portés, plateformes ou éjectés ne sont pas permis.

A l'exception de la partie sur **la plage** et de **l'entrée** dans l'eau et de **l'action en connexion**, tous les éléments, exigés et supplémentaires, **doivent** être exécutés simultanément et orientés dans la même direction par les 2 nageuses.

Des variations dans les propulsions et les orientations sont permises durant les changements de formations.

EQUIPE TECHNIQUE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

Pour les Equipes, les éléments de 1 à 7 sont identiques à ceux du duo.

Les éléments de 1 à 5 peuvent être nagés dans le désordre.

Les éléments 6 et 9 peuvent être incorporés à n'importe quel moment du programme.

8. ACTION EN CASCADE

Des mouvements identiques sont réalisés successivement, un par un, par tous les membres de l'équipe.

Si plus d'une cascade est réalisée, celles-ci doivent être consécutives et ne pas être séparées par d'autres éléments optionnels ou obligatoires.

Une seconde cascade peut débuter avant que la première ne soit terminée par tous les membres de l'équipe, mais **chaque membre de l'équipe doit exécuter tous les mouvements de chaque cascade.**

• FORMATIONS

Elles doivent montrer **au moins un cercle et au moins une ligne**. Les éléments techniques peuvent être exécutés durant la formation en cercle ou la formation en ligne.

Les empilés, portés, plateformes ou éjectés ne sont pas permis.

A l'exception de la partie sur **la plage** et de **l'entrée** dans l'eau et de **l'action en connexion**, tous les éléments, exigés et supplémentaires, **doivent** être exécutés simultanément et orientés dans la même direction par les nageurs (ses).

Des variations dans les propulsions et les orientations sont permises durant les changements de formations.

LE COMBINE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Le Combiné doit comporter :

1. **2 Parties avec moins de 3 compétitrices** (*compter au moins 10 secondes, cela doit être visible et compréhensible*)
2. **2 parties avec 4 à 10 compétitrices** (*la totalité des athlètes*) (*compter au moins 10 secondes, cela doit être visible et compréhensible*)
 - Le départ peut s'effectuer sur le bord ou dans l'eau, ou une combinaison des deux.
 - Le reste du ballet doit s'effectuer dans l'eau.
 - *Chaque nouvelle section chorégraphique commence proche de la précédente.*

PENALITES ET COMPLEMENTS D'INFORMATIONS GENERALES = 1 point

Non respect des figures avec manquement des positions exigées.

Principales pénalités sanctionnées (Hors Note d'exécution) :

- La fin de la vrille et du barracuda avec un groupé à la surface (*oubli de la descente verticale*).
- La vrille jambe pliée effectuée un ½ tour jambe pliée avant la descente en verticale et le rassemble.
- Le Barracuda jambe pliée qui ne reste pas pliée jusque sous l'eau.
- Une erreur dans la combinaison des ballets legs ou dans les éléments en rajoutant des mouvements non codifiés dans la description de la figure technique de référence (carte des éléments).
- La cascade non identique en équipe
- Les dépassements du temps de présentation 30', du bord 10' ou du temps maximum des ballets.
- Le non-respect du document de la carte des éléments déposée. Il y aura 0,5 point par erreur et 2,5 pour sa globalité.

Compléments d'informations :

- Il n'y a aucune directive pour le maillot.
- Toutefois, les maillots de bain doivent suivre la règle GR 5 et AS 13.9-13.13.
- Si dans une épreuve, le juge-arbitre estime que le maillot n'est pas conforme, les nageuses ne sont pas autorisées à nager avant d'avoir revêtu un maillot approprié.
- Pour toute question sur ce sujet, il est souhaitable d'anticiper en faisant une demande en amont pour valider le maillot.
- Le maquillage théâtral est permis.
- L'utilisation d'accessoires ou de parties de vêtement supplémentaire n'est pas permise, sauf pour des raisons médicales.
- Les lunettes sont autorisées.
- Les bijoux ne sont pas permis. Les compétiteurs doivent les retirer avant le début du ballet.

PODIUMS

Deux podiums sont organisés : un Français et un Open (si des clubs étrangers se positionnent dans les 3 premières places).

- **Pour les Solos** : 2 classements distincts Femmes et Hommes
- **Pour les Duos** : 3 classements distincts Femmes, Hommes et Mixtes
- **Pour les combos et Equipes** : 2 classements distincts Femmes et /ou Mixtes, et Hommes.

Sur les podiums, les nageuses doivent obligatoirement se présenter en tenue correcte, c'est-à-dire en tenue de club ou en maillot de compétition (*aucune tenue de ville ne sera acceptée*).

JUGEMENT ET JURY

Le jugement est celui des maîtres avec comme particularités d'avoir **2 jurys : un pour la technique et l'autre pour l'artistique** (*sans coach card, base marks, DD etc.*)

Chaque club doit mettre **obligatoirement** à disposition de l'organisation un juge ou une personne (déléguée aux nageuses, chronomètre, etc.) **par tranche de 10 participants**. **Une amende de 100 euros** est appliquée en cas d'impossibilité du club (*à l'exception des clubs ne présentant qu'un solo. Un juge peut représenter un autre club*)

- Pour le jugement et les épreuves qui sont **spécifiques aux Maîtres**, une réunion du jury est mise en place avant chaque épreuve.
- Dominique Blanc-Lainé (Dominique@Blanc-Laine.com) est la référente réglementaire, nommée par la commission des Maîtres Natation Artistique. Elle anime la réunion avec les Juges Arbitres et les Vices-Arbitres.

INFORMATIQUE ET CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Les personnes en charge du logiciel informatique sont Andrée Longevial-Billiet et Lionel Muller.

Pour la 4^{ème} année consécutive, un Classement National des Clubs Français des Maîtres a été établi afin de valoriser et gratifier l'implication des associations présentes (*42 en 2022, 58 en 2023, 59 en 2024, 72 en 2025*). Nous rééditerons un classement en 2026.

Les personnes en charge du classement sont Andrée Longevial-Billiet, Dominique Blanc-Lainé, Anaïs Prévot et Anne Becquet- Legendre.

CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN 2026 ET 2027

Les clubs peuvent d'ores et déjà déposer leurs candidatures auprès de la C.O.F (Commission d'Organisation Fédérale) aux adresses suivantes :

- gilles.sezionale@ffnatation.fr (destinataire principal)
- yoyoswimnanterre@gmail.com (en copie)
- nannou.becquet@orange.fr (en copie)
- magali.tapret@ffnatation.fr (en copie)
- sophie.lardillat@ffnatation.fr (en copie)
- odp@ffnatation.fr (en copie)

MEMBRES DE LA COMMISSION DES MAÎTRES 2025

Pour information, tous les membres sont bénévoles.

- Anne Becquet - Legendre : Responsable nationale des Maîtres
- Dominique Blanc - Lainé : Responsable des règlements et Classement National
- Marie - Noëlle Boulard : Juge Arbitre
- Marie-Pascale Billiet : Juge Arbitre
- Mireille Anghelidi : Juge Arbitre / Vice Arbitre
- Raphaëlle Arif : Vice - Arbitre
- Magali Lebatteu : Vice - Arbitre
- Sandrine Lagabbe : Vice - Arbitre
- Anaïs Prévost : Classement National des Clubs et règlements
- Andrée Billiet - Longevial : Informatique et Classement National
- Lionel Muller : Informatique



Calendrier Prévisionnel Natation Artistique

Saison 2025-2026

CALENDRIER REGIONAL-INTER-N2 : PREVISIONNEL 2025-2026

Voici la proposition du calendrier régional 25-26, les compétitions IRGO sont également indiquées. Les lieux en noir sont confirmés, ceux **en rouge sont à confirmer**.

- **Dimanche 09 novembre : 1ère journée CAR à Saint Brieuc.**
- Dimanche 16 novembre 2025 : 1ère date SDAO (synchro Découverte, Argent, Or) à Vannes.
- **Samedi 22 & dimanche 23 novembre 2025 : JA (Journée d'Automne) à Tours.**
- Dimanche 07 décembre 2025 : 2ème date SDAO (synchro Découverte, Argent, Or) **à Morlaix.**
- Dimanche 01 février 2026 : 3ème date SDAO (synchro Découverte, Argent, Or) à Saint Brieuc.
- Dimanche 01 mars 2026 : préparation des Juniors & rencontre MASTERS (dernier jour des vacances d'hiver) **à Concarneau.**
- Dimanche 08 mars 2026 : 4ème date SDAO (synchro Découverte, Argent, Or) à Lannion.
- Dimanche 15 mars 2026 : Régionaux Jeunes **à Brest.**
- **Samedi 21 & dimanche 22 mars 2026 : N2 Juniors à Saint Brieuc.**
- **Dimanche 29 mars 2026 : 2ème journée CAR à Saint Brieuc** (pour info World Cup à Paris).
- **Samedi 04 & dimanche 05 avril 2026 : N2 Jeunes (en Normandie).**
- Dimanche 03 mai 2026 : Régionaux Avenirs & Poussines à Vannes.
- Dimanche 24 mai 2026 : Régionaux Challenge à Rennes.
- **Samedi 30 & dimanche 31 mai 2026 : N2 Avenirs/Séniors à Cholet.**
- **Samedi 13 & dimanche 14 juin 2026 : N2 Challenge (en CVL).**

CALENDRIER autres dates & N1 – Elite : PREVISIONNEL 2025-2026

- 04 & 05 octobre 2025 : Séminaire Ligue de Bretagne de Natation à Saint Pierre Quiberon.
- 11 & 12 octobre 2025 : Colloque national INSEP PARIS.
- : Recyclage des Off A + formateurs régionaux des Off. et adjoints INSEP PARIS
- : Recyclage juges de l'inter région ??
- : Formation Coach Card sur inter région ??
- 11 au 14 décembre 2025 : France Hiver Jeunes & Juniors à ?
- 07 au 12 avril 2026 : France Juniors N1 & Elite à ?
- 05 au 10 mai 2026 : France Jeunes N1 & Elite à ?
- 19 au 21 juin 2026 : Championnats de France Masters à Caen.
- 27 au 30 juin 2026 : France Toutes Catégories N1 & Elite à ?
- 01 au 03 juillet 2026 : France Avenirs N1 & Elite à ?
- ... au ... juillet 2026 : Stage Perfectionnement POITIERS
- : Stage Solène Lusseau POITIERS

Calendrier, mis à jour le 01 septembre 2025, par Elina LDR responsable ETR.

Correspondants et Entraîneurs des clubs bretons de Natation Artistique 2025-2026

ETR : Natation Artistique

Mme Elina LEMICHEL DU ROY

Tél : 06-22-90-29-58

E-Mail : nat.synchro.bzh@outlook.fr

Club de BREST : Club Nautique Brestois

Mme Julia VENDEVILLE (Présidente)

Tél : 06-78-30-05-72

10 rue du 18 juin 1940 29200 BREST

E-Mail : president@cnbrest.fr

Mme Anaïg DUTERTRE (Entraîneur)

Tél : 06-15-90-08-41

06 Rue d'Arvor 29860 PLABENNEC

E-Mail : nat.artistique@cnbrest.fr

E-Mail : Anaig.dutertre@gmail.com

Club de CONCARNEAU : Club Nautique Concarnois

Mme Marine DANIEL (Correspondante)

Tél : 06-65-20-23-68

BP 328 29183 CONCARNEAU Cedex

E-Mail : cnconcarneau@orange.fr

Mme Marine DANIEL (Entraîneur)

Tél :

29 rue de Toulmengleuz 29900 CONCARNEAU

E-Mail : marinedaniel26@orange.fr

Club de PONT L'ABBE : Selkies du pays Bigouden

Mme Meghane KOLOGRECKI (Présidente)

Tél : 07-82-83-40-64

17 rue Raymonde Folgoas Guillou 29120 Pont L'Abbé

E-Mail : spb.bzh29mail.com

Mr Jeremy LOLOGRECKI (Entraîneur)

Tél : 06-59-61-75-23

17 rue Raymonde Folgoas Guillou 29120 Pont L'Abbé

E-Mail : spb.bzh29mail.com

Club de LANNION : Les Sirènes Lannionnaises

Mme Jean-Sébastien MARCHAND (Président)

Tél : 06-11-27-49-70

16 Résidence Kerguen 22700 LOUANNEC

E-Mail : jean-sebastien.marchand.04@eigsi.fr

Mme Marine GERVIS (Secrétaire)

Tél : 06-33-18-82-73

E-Mail : lessireneslannionnaises@gmail.com

Mme Axelle GOURIO (Entraîneur)

Tél : 06-37-73-02-90

E-Mail : axelle.gourio@gmail.com

Club de MORLAIX : Club Nautique Morlaisien

Mme Yveline ADRIAN

Tél : 06-66-08-37-30

Piscine de la Boissière Rue Eugène Pottier 29600 MORLAIX

E-Mail : natation.morlaix@gmail.com

Mme Nathalie HEINDRIX (Responsable pôle)

Tél : 06-79-20-09-00

E-Mail : natsynchro.cnm@gmail.com

Mme Laura LOAS (Entraîneur)
8 Rue Victor Ségalen 29600 PLOURIN LES MORLAIX
E-Mail : laura.loas@yahoo.com

Tél : 06-69-55-03-54

Club de SAINT BRIEUC : Saint Brieuc Natation Artistique

Mme Cathy LE BRIS (Présidente)
E-Mail : synchrocnsb@gmail.com

Tél : 06-81-50-81-32

Mme Sandy VIGNETTE (Entraîneur)
21 Rue d'Ouessant 22000 SAINT BRIEUC
E-Mail : svign.synchro@gmail.com

Tél : 06-43-16-33-06

Mme Alice BORGNIAT (Entraîneur & référente informatique BZH)
E-Mail : alice.sbna@gmail.com

Tél : 06-83-71-42-16

Club de RENNES : Cercle Paul Bert

Mme Margaux TESSIER (Présidente)
1 Rue Léon Blum 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
E-Mail : margauxtess@gmail.com

Tél : 06-47-90-28-81

Mme Christèle RANC (Entraîneur)
03 Rue des fours à chauds 35131 CHARTRES DE BRETAGNE
E-Mail : christele-ranc@orange.fr

Tél : 06-42-00-65-08

Club de VANNES : Vannes Synchro

Mme Carole DUVAL (Présidente)
13 bis Chemin du Blindre 56860 SENE
E-Mail : vannessynchro@yahoo.fr

Tél : 06-26-12-67-05

Mme Elina LEMICHEL DU ROY (Entraîneur)
17 Rue Hélène Boucher 56000 VANNES
E-Mail : elina.lemichel-du-roy@wanadoo.fr

Tél : 06-22-90-29-58

CAF Ligue Bretagne Club support : Saint Brieuc Natation Artistique

Mme Morgane ADAM (Entraîneur)
22000 SAINT BRIEUC
E-Mail : morgane.natartistique@gmail.com

Tél : 06-62-44-10-11